

Paris, le 30 SEP. 2008

LE PRÉSIDENT

GeC/AH- 08-14970

Madame le Ministre,

De nombreux adhérents de l'Association des Maires de France s'inquiètent du maintien du réseau des sous-préfectures et je souhaitais vous en faire part.

Je n'ignore pas que vous vous êtes exprimée à ce propos, il y a peu dans la presse, mais je souhaiterais vivement recevoir des assurances de votre part sur ce sujet important pour les élus locaux, et particulièrement les maires.

La qualité des relations qui se tissent très souvent entre sous-préfets et maires, la nécessité de renforcer le rôle de conseil des sous-préfets vis-à-vis des élus locaux, le maintien de la présence de l'Etat dans les territoires, tout plaide pour une stabilité de ce réseau auquel nos adhérents sont depuis longtemps très attachés.

Depuis quelques mois, les rumeurs et les confusions, notamment liées à la possibilité ouverte de nommer des conseillers d'administration de l'Intérieur et de l'Outre mer sur des postes de sous-préfets d'arrondissement, suscitent des réactions d'inquiétude.

Je souhaiterais donc pouvoir informer au plus vite l'ensemble des maires de France et vous serais très obligé de bien vouloir nous apporter tous les éclaircissements nécessaires, et je l'espère tous les apaisements, sur ce dossier sensible.

Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Jacques PELISSARD

Madame Michèle ALLIOT-MARIE
Ministre de l'Intérieur, de l'Outre mer
et des Collectivités territoriales
Place Beauvau
75800 PARIS